

## La Catalogne

Robert-Lionel Séguin

Volume 15, numéro 3, décembre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Séguin, R.-L. (1961). La Catalogne. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15(3), 419–429. <https://doi.org/10.7202/302137ar>

## LA CATALOGNE

Depuis quelques années, l'artisanat connaît une vogue sans précédent au Canada français. C'est un réveil fort opportun, car ces travaux du terroir dénotent une dextérité, une imagination et un bon goût qui sont tout à l'honneur de nos aïeules. Trop longtemps, nous leur avons préféré une abominable camelote, ce qui, à notre courte honte, témoignait d'un manque de sens esthétique, voire de culture.

La ceinture fléchée, la courtepointe et la catalogne comptent parmi les pièces d'artisanat les plus riches de couleurs. Qui ne se souvient pas de ces laizes de tapis multicolores, couvrant les parquets des anciennes maisons rurales ? De nos jours, ces étoffes garnissent les intérieurs les plus cossus. Parlant des notables de Champlain, le chanoine Cloutier écrit en 1915 :<sup>1</sup>

L'un d'entre eux, l'Honorable H. Montplaisir,<sup>2</sup> sénateur, conserve encore sur sa terre au Cap, la maison de l'« habitant ». Les catalognes recouvrent encore le plancher, le lit haut avec poteaux tournés est au fond de la chambre, le métier à tisser et le rouet sont là, avec le buffet, la grande horloge et tous les vieux meubles, témoins d'un autre âge.

Que sait-on de la catalogne ? A vrai dire, il est difficile d'en établir l'origine, du moins de façon positive. Nous viendrait-elle de la péninsule ibérique, ainsi que le laisse présumer son nom ? Sommes-nous en présence de tissus catalans ? D'aucuns rejettent cette dernière hypothèse. En 1927, le juge Pouliot<sup>3</sup> explique à ce propos :<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Chanoine Cloutier, *Histoire de la paroisse de Champlain* (2 vol., Trois-Rivières, 1915), 1 : 87.

<sup>2</sup> L'ancêtre de l'honorable Montplaisir, le boulanger Pierre Disy dit Montplaisir, arrive au pays en 1659. Il s'installe à Trois-Rivières, où il épouse Marie Drouillard, saintongeoise d'origine.

<sup>3</sup> Nommé juge de la Cour Supérieure pour le district d'Arthabaska, le 10 janvier 1910.

<sup>4</sup> J.-Camille Pouliot, *L'île d'Orléans* (Québec, 1927), 114.

D'où nous vient le nom de « catalogne » dont on se sert habituellement pour désigner ces laizes d'étoffe fabriquée par nos fermières canadiennes ?

D'aucuns attribuent à cette expression une origine espagnole. Pour notre part, nous ne croyons pas que la « catalogne » soit un produit d'importation de la province catalane.

Il nous semble que le nom du Sr. de Catalogne<sup>5</sup> nous offre une explication toute naturelle, du moins bien plausible.

Puisqu'il y avait en la Nouvelle-France au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, un lieutenant du Roi portant le nom noble de Sr de Catalogne, ne se peut-il pas, qu'au cours de ses randonnées à l'île d'Orléans et sur la côte de Beaupré, aux fins de dresser son plan de 1709, il ait fait faire au pays quelques tapis pour les parquets de sa maison ? De là, croyons-nous l'origine de la « catalogne » : la marchandise a fini par prendre le nom de celui qui l'avait commandée ou achetée.

Mais voilà, l'histoire comme le folklore ne fournissent point d'« explication toute naturelle . . . » Celle du magistrat est purement fantaisiste. A la naissance du sieur de Catalogne, le tissu du même nom est déjà utilisé depuis quelque deux siècles en France et un bon demi-siècle en Canada. De plus, la catalogne d'alors est une couverture de lit et non un tapis. On ne l'affectera pas à ce dernier usage avant le XIX<sup>e</sup> siècle, ou tout au moins à la fin du XVIII<sup>e</sup>.

La catalogne serait d'origine espagnole, selon des auteurs du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles. Dès 1611, Cotgrave en parle comme « A (white) Spanishrug; or, a course coverlit of Catalogna ».<sup>6</sup> Oudin se montre plus laconique en 1681, car la catelogne (sic) ne serait qu'une couverture de lit.<sup>7</sup> Furetière est

<sup>5</sup> Gédéon de Catalogne, né en 1662 à Bresse, en Béarn. Décède en 1729. Arrive à Québec en novembre 1683.

<sup>6</sup> *A Dictionary of the French and English tongues* compiled by Randle Cotgrave (London, printed by A. Isly, 1611).

<sup>7</sup> *Dictionnaire/ Italien/ et François/ Mis en lumiere par Antoine Oudin, Secrétaire/ interprete du Roy./ Continué par Laurens Ferretti, Romain,/ Acheve', Reveu, et Augmente'/ etc., Par le Sr Veneroni, Interprete, & Maître/ des Langues Italienne & Française* (2 vol., A Paris, / Chez Guillaume de Luyne, Libraire, Au Palais, dans la/ Salle des Merciers, sous la montee de la Cour des Aydes, à la Justice, M. DC. LXXXI.), 1: 100.

plus précis en 1690. « La castelogne, dit-il, est une couverture de lit faite de laine très-fine. Ce nom vient de *castalana*, parce qu'on les fait d'ordinaire de toison des agneaux. On les appelle quelquefois mantes. »<sup>8</sup> Voilà que la catalogne servirait également de vêtement. Et le même auteur de préciser en 1701: « A Lyon on les nomme catalognes, parce qu'elles sont venues de Catalogne. »<sup>9</sup> C'est la première fois qu'on dit que ces sortes de couvertures ont une provenance catalane. Par ailleurs, Furetière maintient la même observation en 1728.<sup>10</sup> Ménage ne parle pas autrement en 1750.<sup>11</sup> Même explication de la part de Trévoux en 1771.<sup>12</sup> Chose curieuse, Bescherelle passe la catalogne sous silence en 1852.<sup>13</sup> Mais plus tard, Littré la décrira comme une couverture de laine.<sup>14</sup>

D'autre part, la catalogne ne couvrirait pas les planchers avant la seconde moitié du siècle. En 1894, Clapin souligne qu'elle est « une sorte de tapis de ménage, confectionné dans les familles avec toutes sortes de menus restes, et qui est surtout en usage dans les campagnes ».<sup>15</sup> Et l'auteur de préciser: « En Normandie, la castelogne (sic) est une couverture de laine, pour le lit. »<sup>16</sup> Doit-on conclure que catalogne et couverte de Normandie sont une même chose? Ce détail ne manque pas d'intérêt, car si les catalognes sont rares dans la région montréalaise, au XVII<sup>e</sup> siècle, les couvertes de Normandie, par contre, y sont plus nombreuses. Par ailleurs, Thwaites ne parle pas de la catalogne comme d'un

<sup>8</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire/ universel,/ contenant generalement/ tous les mots françois/ tant vieux que modernes,/ & les termes de toutes/ les sciences et des arts./ etc.*, (2 vol., A la Haye, et a Rotterdam, 1690).

<sup>9</sup> *Ibid.*, (3 vol., A la Haye, et a Rotterdam, 1701).

<sup>10</sup> *Ibid.*, (4 vol., A la Haye, M. DCC. XXVII).

<sup>11</sup> M. Ménage, *Dictionnaire/ etymologique/ de la/ langue françoise/* (2 vol., A Paris, Chez Briasson, rue Saint Jacques, à la Science & a l'Ange Gardien, M. DCC. L), 1: 320.

<sup>12</sup> *Dictionnaire/ universel/ François et Latin,/ vulgairement appele/ Dictionnaire de Trévoux./* (8 vol., A Paris, Par la Compagnie des Libraires Associés, M. DCC. LXXI), II: 308.

<sup>13</sup> M. Bescherelle, *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française* (2 vol., Paris, 1852).

<sup>14</sup> E[mile] Littré, *Dictionnaire de la langue française* (5 vol., Paris, 1878), 1: 503.

<sup>15</sup> Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français* (Montréal et Boston, 1894), 71.

<sup>16</sup> *Loc. cit.*

tapis, mais bien comme d'une couverture de lit. Selon lui, c'est « a woolen blanket ».<sup>17</sup> « The name, dira-t-il plus loin, originally a commercial term, and used specially in Normandy, seems to have been derived from Catalonia, Spain, where the article was manufactured. »<sup>18</sup> Ce n'est pas tout à fait exact, car l'appellation est tout aussi courante dans le Midi et dans diverses régions de France. Ainsi, le *Glossaire* de 1930 rapporte qu'elle signifie couverture de laine ou de coton en Auvergne, en Normandie, en Picardie, en Savoie, en Bourgogne et en Bretagne.<sup>19</sup> En Canada, le terme veut également dire « tapis de parquet confectionné de la même manière que les couvertures de lit ».<sup>20</sup> Soulignons que c'est une des premières fois qu'il est question d'utiliser du coton pour tisser la catalogne. On emploie généralement « les tissus de couleur pâle pour en faire des couvertures de lit, et les tissus de couleur plus sombre pour en faire des tapis ».<sup>21</sup> Vers le même temps, Antoine Roy rappelle que « les catalognes, devenues une des productions les plus originales de l'industrie canadienne, sont simplement des couvertures de laine. On les connaissait, précise-t-il, de longue date en France ».<sup>22</sup> Enfin, renchérit Bélisle, la catalogne est une « couverture de lit faite au métier par les Canadiennes, avec des retailles de coton ou toutes sortes de menues restes d'étoffe ».<sup>23</sup> C'est également un tapis de parquet confectionné « de la même manière que les couvertures de lit ».<sup>24</sup> L'auteur veut-il parler des couvertures « boutonnées », particulières à l'Île-aux-Coudres et à toute la région de Charlevoix.<sup>25</sup>

La catalogne fut probablement importée par des mercenaires français, guerroyant sous la bannière des rois d'Espagne.

---

<sup>17</sup> Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents* (73 vol., Cleveland, MDCCCXCVII), VI: 328.

<sup>18</sup> *Loc. cit.*

<sup>19</sup> *Glossaire du parler français au Canada* (Québec, 1930), 179.

<sup>20</sup> *Loc. cit.*

<sup>21</sup> *Loc. cit.*

<sup>22</sup> Antoine Roy, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français* (Paris, 1930), 167.

<sup>23</sup> Louis-Alexandre Bélisle, *Dictionnaire Général de la langue française au Canada* (Québec, 1960), 172.

<sup>24</sup> *Loc. cit.*

<sup>25</sup> La plus belle collection de couvertures « boutonnées », recueillie par Marius Barbeau, se trouve au Musée National du Canada, à Ottawa.

Ces soldats sont surtout nombreux dans les armées de Charles-Quint. Une fois licenciés, ils seraient rentrés au pays avec les couvertes dont ils se servaient au bivouac. Les tisserands, et particulièrement les femmes des villages, ne tardèrent pas à en fabriquer de pareilles. La catalogne est d'abord en vogue dans le Midi, précisément à Lyon, avant de gagner la Normandie pour passer en Canada avec les premiers colons.

En France, la catalogne est d'usage courant dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Bonaventure des Periers nous en parle un des premiers.<sup>26</sup> Dans le *Cymbalum Mundi*, l'écrivain bourguignon narre la curieuse aventure survenue à un marchand de Lyon qui a épousé une jeune femme fort belle. Après quelques mois de mariage, le négociant doit laisser sa compagne enceinte pour aller régler des affaires en Bourgogne. Un voisin, sire André, ne tarde pas à rôder sous les fenêtres de la solitaire épouse. Comme les absents ont toujours tort, le galant gentilhomme accable le marchand de tous les crimes, notamment celui de n'avoir pas parachevé son œuvre. L'entrepreneur visiteur prétend même que son hôtesse va donner naissance à un enfant n'ayant qu'une oreille. Bien plus, le drôle aurait déjà vu une bonne vingtaine de nouveau-nés, ainsi affligés par la faute d'un père « négligent ».<sup>27</sup> Le sire André usa de tant d'artifices qu'il finit par convaincre son interlocutrice de lui laisser terminer l'œuvre du mari, prétextant que celui-ci ne pourrait revenir à temps pour sauver l'enfant du malheur qui l'attendait à sa venue au monde.

Le marchand est à peine de retour que sa femme l'accable ainsi : « Ma figue,<sup>28</sup> dit-elle, vous estes un beau faiseur d'enfant ! Vous m'en aviez fait un qui n'eust eu qu'une oreille, et vous en estiez allé sans l'achever. »<sup>29</sup> Pareille révélation surprendrait

<sup>26</sup> Né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, des Periers est un littérateur de la lignée des Rabelais, Marot, Henri Estienne et Montaigne.

<sup>27</sup> La Fontaine, dans son conte le *Faiseur d'oreilles* et le *Raccommodeur de moulin*, a conservé le nom de ce personnage qu'il appelle tantôt le « com-père André » et tantôt « sire André ».

<sup>28</sup> Les femmes d'alors disaient ma fi !, ma figue, etc., pour éviter de dire ma foi en jurant.

<sup>29</sup> Bonaventure des Periers, *Contes ou Nouvelles recreations et joyeux devis suivis du Cymbalum Mundi* (Paris, 1858), 38.

un homme moins vindicatif. Le pauvre mari ne tarde pas à apprendre tout ce qui s'est passé. Fort offensé, il résolut d'aller demander réparation d'honneur à son voisin, dès le lendemain matin.

Et, de fait, enchaîne des Periers, la première chose qu'il fit, quand il fut levé, Ce fut d'aller à ce sire André, auquel il dit mille outrages, le menassant qu'il le feroit repentir du meschant tour qu'il luy avoit fait. Toutes fois, de grand menasseur, peu de fait; car, quand il eut bien fait du mauvais, il fut contraint de s'appaiser pour une couverte de Catalogne que luy donna le sire André, a la charge toutesfois, qu'il ne se mesleroit plus de faire les oreilles de ses enfans, et qu'il les feroit bien sans luy.<sup>30</sup>

Si tous les maris trompés se montraient aussi accommodants, bien des drames seraient évités. A tout événement, le séducteur peut s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte.

D'autre part, nous trouvons des catalognes en Nouvelle-France dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, mais sûrement pas en des circonstances aussi particulières que celle à laquelle est mêlé le sire André. En 1634, le Père Le Jeune narre la vie quotidienne des missionnaires vivant en Huronie. Ce passage nous intéresse particulièrement: <sup>31</sup>

Sur l'entree de la nuict, observe le Jésuite, deux ou trois hommes dresserent un tabernacle <sup>32</sup> au milieu de nostre Cabane, ils platerent (sic) en rond six pieux fort avat (sic) dans la terre, & pour les tenir en estat, ils attacherent au haut de ces pieux un grand cercle, qui les enuironnoit tous; cela fait ils entourerent cet Edifice de Castelognes, laissant le haut du tabernacle ouvert, c'est tout ce que pour-

<sup>30</sup> *Loc. cit.*

<sup>31</sup> Relation/ de ce qui s'est passe'/ en la/ Nouvelle France, en l'anne'e 1634./ Envoyée au/ R. Pere Provincial/ de la Compagnie de Iesvs/ en la Province de France./ Par le P. Paul le Jeune de la mesme Compagnie Supérieur de la residence de Kebec. (A Paris, Chez Sebastien Cramoisy, Imprimeur/ ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, aux Cicognes./ M DC XXXV. Avec Privilège du Roy), 48-49.

<sup>32</sup> Tabernacle signifie pavillon. En termes de guerre, pavillon veut dire une tente de toile ou de coutil qu'on élève sur des mâts pour se loger à la campagne.

roit faire un grand homme, d'atteindre de la main au plus haut de cette tour ronde, capable de tenir 5 ou 6 hommes debout.

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les couvertes de Normandie et de laine blanche sont à la mode dans toute la région montréalaise. Nous en dénombrons quarante-six durant la période allant de 1660 à 1680 inclusivement. Celles de la première catégorie sont cependant plus nombreuses dans le secteur trifluvien. Voyons ces mentions, par ordre chronologique :

années	propriétaires	couvertes	
		blanches	de Normandie
1661	Michel Louvard dit Desjardins <sup>33</sup>	1	
1663	Jacques Testard dit Laforest <sup>34</sup>	10	
"	Léger Aguenier dit Lafontaine <sup>35</sup>	1	
1664	François Piron dit Lavallée <sup>36</sup>	1	
"	Michel Théodore dit Gilles <sup>37</sup>	2	
1667	Jean Cicot <sup>38</sup>	2	
1669	Etienne Bancaud <sup>39</sup>	3	
1673	Jeanne Mance <sup>40</sup>	12	2
"	Antoine Courtemanche <sup>41</sup>	1	
1676	l'Hotel-Dieu (Montréal) <sup>42</sup>	6	
1678	Pierre Dupas (Champlain) <sup>43</sup>		3
"	Pierre Artaut (Champlain) <sup>44</sup>		2
		39	7

<sup>33</sup> Inventaire des biens meubles de deff<sup>t</sup>. Michel Louvard dit Desjardins, 29 Juin 1662. Greffe de Bénigne Basset, minute no 235. Archives judiciaires de Montréal.

<sup>34</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Jacques Testard Sr de la forest 18 Juin 1663. Greffe de Bénigne Basset, minute no 269. A.J.M.

<sup>35</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Leger Aguenier dit la fontaine 25 Juin 1663. Greffe de Bénigne Basset, minute no 271. A.J.M.

<sup>36</sup> Inventaire de biens meubles de deffunt francois piron dit la Vallée 1er Mai 1664. Greffe de Bénigne Basset, minute no 316. A.J.M.

<sup>37</sup> Inventaire de biens meubles de deffunt Michel Théodore dit Gilles 5 Juin 1664. Greffe de Bénigne Basset, minute no 218. A.J.M.

<sup>38</sup> Inventaire de biens meubles et Immeubles de deffunt Jean Cicot. 3 Juin 1667. Greffe de Bénigne Basset, minute no 371. A.J.M.

<sup>39</sup> Inventaire & Vente des biens meubles D'Estienne Bancaud. 4 et 24 Juillet 1669. Greffe de Bénigne Basset, minute no 540. A.J.M.

<sup>40</sup> Inventaire des biens meubles, titres et Enseignemens de deffunte Damoiselle Jeanne Mance vivante administratrice de L'hospital de Montreal 19 juin 1673. Greffe de Bénigne Basset, minute no 927. A.J.M.

<sup>41</sup> Inventaire de biens meubles et Immeubles de deffunt Anthoine Courtemanche dit Jollycoeur 3 Juillet 1673. Greffe de Bénigne Basset, minute no 935. A.J.M. (notes 42-43-44, page suivante)



Précisons que la couverte blanche et la courtepointe valent moins cher que la catalogne. En juin 1663, les « trois Couvertes blanches presque neuves »,<sup>45</sup> trouvées chez les Testard, ne coûteraient que vingt livres pièce. D'autre part, le sieur Sabourin dit Chouanière meurt à l'automne de 1689. En novembre de la même année, on procède à l'inventaire de ses biens qui se trouvent en la maison du sieur Nafrechoux, sur la rue Notre-Dame, à Montréal. Notons la présence d'« une Courtepointe d'Indienne simple »,<sup>46</sup> prisée à dix-huit livres. Il s'agit d'une des premières courtepointes de la région métropolitaine.

Plus rares sont les couvertes appelées catalognes. Jeanne Mance serait parmi les premières à en posséder. Lorsqu'on inventorie ses biens, en juin 1673, nous trouvons « une grande Couverte blanche de Catalogne ». <sup>47</sup> Le 12 avril 1692, Basset fait le relevé des biens de Beaugard, époux de Marguerite Anthiaume. Parmi le mobilier, mentionnons « Un moyen de lict de plume couvert d'Un Cotty, avec Une demye Cattalogne assez bonne Ensemble a la some' de Cinquante livres avec Un traversin de Trois oreillers de plume ». <sup>48</sup> Exceptionnellement, en avril 1704, il y a « une Couverte verte <sup>49</sup> Catalogne » <sup>50</sup> chez Pierre Trottier, marchand de Montréal. La pièce est estimée

<sup>42</sup> Inventaire de Lhotel dieu Le 23<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1676. Greffe de Bénigne Basset, minute no 1351. A.J.M.

<sup>43</sup> Inventaire des biens de feu m<sup>r</sup> Dupas, 10 au 15 octobre 1678. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 361. A.J.M.

<sup>44</sup> Accord portant partage des meubles fait Entre les S<sup>rs</sup> desrosiers & Babie tuteur et curateur de l'horie de feu (pierre artaut) sr de la tour 15 décembre 1678. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 377. A.J.M.

<sup>45</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Jacques Testard s<sup>r</sup> de la forest 18 Juin 1663. Greffe de Bénigne Basset, minute no 269. A.J.M.

<sup>46</sup> Inventaire des biens & Esfects de deffunt Le s<sup>r</sup> Sabourin Chauniere 24 & 25<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1689. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 1545. A.J.M.

<sup>47</sup> Inventaire des biens meubles, titres et Enseignemens de deffunte Damoiselle Jeanne Mance vivante administratrice de L'hospital de Montreal. 19 juin 1673. Greffe de Bénigne Basset, minute no 927. A.J.M.

<sup>48</sup> Inventaire des biens meubles & Immeubles de Deffunt le s<sup>r</sup> Beaugard, par Sa V<sup>e</sup> Margueritte Antiaume. Du 12<sup>e</sup> Avril 1692. Greffe de Bénigne Basset, minute no 2146. A.J.M.

<sup>49</sup> Le vert est une couleur fort à la mode à l'époque. Ainsi, les tours de lit sont invariablement fait de serge de Caen de la même couleur. Il en est de même des sièges de fauteuil et de certains tapis. Par contre, les cassettes sont presque toujours recouvertes de cuir rouge.

<sup>50</sup> Vente des meub' au s<sup>r</sup> trotier par thunay feme de Mallet pre' Avril 1704. Greffe d'Anthoine Adhemar, minute no 6736A, A.J.M.

à soixante livres, ce qui semble excessif, surtout qu'une bonne vache laitière vaut alors de vingt-cinq à trente livres. Brûlons les étapes. Le 9 août 1730, le tabellion Coron se rend à l'Île-Jésus pour y priser les biens de la famille Gosselin. Parmi ceux-ci, soulignons « unne grande Couverte de Catalogne presque neuve ». <sup>51</sup> D'autre part, le 24 mars 1746, on n'évalue qu'à douze livres « une Couverte demy usée Catalogne » <sup>52</sup> appartenant aux héritiers d'Élisabeth Chartier. Enfin, le 30 juin 1751, la « Vieille Couverte Catalogne » <sup>53</sup> d'Anne Vaudry n'est prisée qu'à sept livres. Comment expliquer cette baisse sensible du prix de la catalogne, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Serait-ce qu'on en fabrique maintenant en grand nombre au pays ?

Si la catalogne devient définitivement un tapis de plancher au XIX<sup>e</sup> siècle, on ne continue pas moins à s'en servir comme couverture de lit en certaines régions du Québec, surtout à Sainte-Brigitte-de-Laval, où plusieurs femmes tissent de la catalogne et de la flanelle pour une clientèle de Québec. « Aujourd'hui, précise madame Georges Touchette, je ne fais que la catelonne (catalogne). Ça prend une livre de coton (je l'achète en ville) et cinq livres de retailles pour faire une couverture. J'en ai fait de toutes blanches, de barrées et de carreautes. » <sup>54</sup> A l'île d'Orléans, notamment à Saint-Pierre, la catalogne est plutôt utilisée comme tapis. Parlant d'une vieille maison de l'endroit, Nora Dawson précise que les murs intérieurs sont « en crépi comme à l'extérieur, mais blanchis à la chaux deux fois par année; le plancher en bois d'épinette est recouvert de deux ou trois laizes de catalogne ». <sup>55</sup> Et l'auteur d'ajouter, relativement à la fabrication du tissu : <sup>56</sup>

---

<sup>51</sup> Inventaire (sic) par Lordre Mrs Guasselin des meubles de la ferme Lisle Jesus du 9<sup>e</sup> aoust 1730. Greffe de François Coron. A.J.M.

<sup>52</sup> Inventaire (sic) Et Vente de meubles de la succession de deffunte Elizabet Chartier. Le 24 mars 1746. Greffe de François Comparet. A.J.M.

<sup>53</sup> Inventaire (sic) des Biens de deffunte Anne Vaudry. le 30 juin 1751. Greffe de François Comparet. A.J.M.

<sup>54</sup> Sœur Marie-Ursule, c.s.j., *Civilisation traditionnelle des Lavallois* (Québec, 1951), 139. Les Archives de Folklore, tomes 5 et 6.

<sup>55</sup> Nora Dawson, *La vie traditionnelle à Saint-Pierre, île d'Orléans* (Québec, 1960), 25. Les Archives de Folklore, tome 8.

<sup>56</sup> *Loc. cit.*

Un des plus jolis produits du tissage à la maison est « la catalogne », une étoffe dont la chaîne se fait de coton, naturel ou de couleurs, et la « tissure » en cotonnade de toutes sortes, à part le très gros. Autrefois, on se servait d'une chaîne de fil de lin, filé à la maison. Avec celui-ci on pouvait employer des étoffes plus grosses dans la tissure, parce que la chaîne de lin résistait mieux que le coton.

Comme toute chose, la technique des « tisseuses » a sensiblement changé avec le temps. « Pour préparer la « tissure » de la catalogne, explique madame Jean Goulet,<sup>57</sup> nous nous servons du linge usagé, assez bon pour résister, ou on achète des guénilles (étoffe neuve) au moulin. Quand il s'agit de vieux linge, il faut tout défaire et repasser. Puis on taille l'étoffe, vieille ou neuve, en bandelettes, la largeur variant selon le jugement de la tisseuse ; une étoffe légère est taillée plus large que grosse. Il faut généralement cinq livres de « matériel » (étoffe) pour tisser quatre aunes de chaîne. Et la femme qui taille ses cinq livres de « matériel » dans la semaine, elle ne s'est pas couchée à huit heures. »<sup>58</sup>

Reste la couverture « boutonnée », malheureusement disparue de nos campagnes. En somme, c'est une catalogne que les artisanes, ingénieuses, décoraient de petites bandes de tissus multicolores, passées sous la chaîne. Ces laizes prenaient les formes les plus diverses, comme celles de fleurs ou d'animaux familiers. William Carless écrit justement, à propos de la « boutonnée » :<sup>59</sup>

The tufted weave is also very characteristic of the province of Quebec, and in Brittany, where it came from,<sup>60</sup> examples may still be seen . . . The designs in this tufted word, or « boutonné » as the habitant calls it, are very quaint and interesting, some showing the influence of the Ancien Régime in the fleur de lis, or of Nature in the fir tree and snow crystals.

<sup>57</sup> De Saint-Pierre, île d'Orléans.

<sup>58</sup> Nora Dawson, *op. cit.*, 103.

<sup>59</sup> William Carless, *The Arts and Crafts of Canada* (Montréal, s.d.), 8. Publication de l'Université McGill.

<sup>60</sup> Tous ne partagent pas la même opinion sur le sujet. Jean Palardy, pour sa part, opterait plutôt pour une origine américaine.

Enfin, selon Nora Dawson, la couverture « boutonnée » serait une variante de la catalogne ordinaire. Précisant qu'on l'emploie pour couverture de lit, l'auteur explique, en guise de péroraison : <sup>61</sup>

... après avoir monté la chaîne au métier, on met une planche, large de cinq ou six pouces, derrière les lames, la passant au-dessous des six premiers brins, au-dessus des six suivants, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Puis on pose la planche de cant, ce qui divise la chaîne en groupes de six brins chacun, de sorte que la tisseuse peut voir plus facilement où placer ses « boutons ». On passe la navette comme à l'ordinaire, puis, avec un crochet, on fait une boucle à tous les six brins. Ces boucles, ou « boutons », avec les rangs interposés de tisseure unie, forment le dessin de la couverture.

Trop longtemps, nous nous sommes emballés béatement pour les insignifiantes productions en série que nous offre un modernisme de pire aloi. Fort heureusement, il s'opère un salutaire redressement et nous prenons de plus en plus conscience des valeurs de notre patrimoine. Les travaux d'artisanat sont désormais recherchés de plusieurs. Si les catalognes couvrent maintenant les planchers des riches vivoirs, les couvertures « boutonnées », par contre, sont devenues de rarissimes pièces de collection.

ROBERT-LIONEL SÉGUIN

---

<sup>61</sup> Nora Dawson, *op. cit.*, 103.